

Prix de détail

Dans l'ensemble du Québec, le prix de détail moyen pondéré de l'essence ordinaire est à la baisse, se situant à 122,0 ¢/litre pour l'année 2019, comparativement à 128,0 ¢/litre pour 2018. Cette diminution représente une économie pour les consommateurs de 2,40 \$ pour faire le plein¹. Les niveaux de prix les plus bas ont été observés en janvier et février et les niveaux les plus hauts ont été observés en avril. Le prix de détail moyen a été plus élevé à Montréal, se situant à 126,3 ¢/litre que dans la Capitale-Nationale, à 118,7 ¢/litre.

Tableau 1 : Prix de détail de l'essence ordinaire (¢/litre)

	Moyenne 2018	Moyenne 2019*	Plus bas	Jour/Semaine	Plus haut	Jour/Semaine	Variation entre 2018 et 2019
Montréal	132,2	126,3	109,6	14/02/2019	143,5	25/04/2019	-4,5%
Capitale-Nationale	125,7	118,7	102,4	9/01/2019	143,3	29/04/2019	-5,6%
Ensemble du Québec	128,0	122,0	107,1	11/02/2019	138,8	29/04/2019	-4,7%

*Moyenne de 52 semaines

Source : Régie de l'énergie

Prix minimum estimé

En 2019, le *Prix minimum estimé* (PME) moyen pondéré a également diminué, passant de 120,5 ¢/litre en 2018 à 116,4 ¢/litre en 2019 ce qui représente une diminution de 3,4 %. Le PME est une estimation des coûts que doit supporter un détaillant pour vendre de l'essence au détail. Le PME est calculé à partir du prix à la rampe de chargement le plus bas observé à Montréal, à la fermeture des marchés du jeudi, auquel sont ajoutés les taxes et le coût de transport minimum pour la livraison au détaillant. La marge brute de détail n'est pas incluse dans le PME.

Tableau 2 : Prix minimum estimé de l'essence ordinaire (¢/litre)

	Moyenne 2018	Moyenne 2019*	Plus bas	Semaine	Plus haut	Semaine	Variation entre 2018 et 2019
Montréal	123,5	119,5	102,3	01/01/2019	137,4	30/04/2019	-3,2%
Capitale-Nationale	120,2	116,2	99,1	01/01/2019	134,1	30/04/2019	-3,3%
Ensemble du Québec	120,5	116,4	99,3	01/01/2019	134,3	30/04/2019	-3,4%

*Moyenne de 52 semaines

Source : Régie de l'énergie

Le PME est une balise qui permet à un détaillant d'exercer un recours légal contre un autre commerçant qu'il soupçonne de pratique commerciale déloyale en vendant de l'essence à un prix inférieur à son prix coûtant. La pratique courante des détaillants d'essence qui se sentent lésés par les prix affichés d'un autre commerçant est d'envoyer une mise en demeure à ce commerçant. Lorsque la situation perdure, le commerçant peut déposer à la Régie une demande d'inclusion du montant fixé au titre des coûts d'exploitation, dans le prix minimum. En 2019, la Régie a reçu 1 541 copies de mises en demeures pour les différents territoires du Québec, soit 26 % de plus que l'année précédente. Aucune demande d'inclusion du montant fixé au titre des coûts d'exploitation dans le prix minimum n'est cependant examinée par la Régie à l'heure actuelle.

Marge brute de détail estimée

La marge brute de détail offre une indication du montant qui permet à un détaillant de couvrir ses coûts d'exploitation et de générer un bénéfice net. Suivant la tendance des prix de détail et du PME, la marge brute de détail estimée, qui correspond à la différence entre le prix de détail moyen pondéré (excluant les taxes) et le prix minimum estimé moyen pondéré (excluant les taxes), a diminué au Québec, passant de 6,5 ¢/litre en 2018 à 4,9 ¢/litre en 2019. La marge brute de détail, qui représentait 5,9 %, du prix de détail en 2018 est donc descendue à 4,6 % en 2019.

¹ Hypothèse d'un plein de 40 litres.

Tableau 3 : Estimation du niveau de la marge de détail de l'essence ordinaire en comparaison au prix de détail (sans les taxes)

	Moyenne 2018	Moyenne 2019'	Plus bas	Semaine	Plus haut	Semaine	Variation entre 2018 et 2019
Montréal	6,0%	5,5%	-2,3%	10/06/2019	13,0%	18/02/2019	-8,3%
Capitale-Nationale	3,8%	2,0%	-2,2%	04/11/2019	12,0%	18/02/2019	-47,4%
Ensemble du Québec	5,9%	4,6%	1,1%	03/06/2019	10,1%	18/02/2019	-22,0%

*Moyenne de 52 semaines

Source : Régie de l'énergie

Volumes

Selon les données² de la Régie provenant de la collecte des volumes d'essence et de diesel distribués au Québec dans le cadre de l'exercice financier de la Quote-part 2019-2020, il s'est vendu au Québec 8,3 milliards de litres d'essence en 2018, comparativement à 8,8 milliards de litres d'essence en 2017, soit une diminution de 5,9%. La vente de diesel est demeurée stable, à 4,1 milliards de litre vendus pour les deux périodes.

Prix du mazout léger

Le prix moyen du mazout léger, destiné au chauffage résidentiel, pour la saison de chauffage 2019-2020 est, jusqu'à présent, de 99,6 ¢/litre pour l'ensemble du Québec. Il s'agit d'une diminution de 2,9 ¢/litre par rapport au prix moyen enregistré pour la saison de chauffage complète 2018-2019, qui était de 102,5 ¢/litre.

Tableau 4 : Prix du mazout léger de septembre à décembre (¢/litre)

	Moyenne 2018	Moyenne 2019*	Plus bas	Semaine	Plus haut	Semaine	Variation entre 2018 et 2019
Montréal	101,0	98,5	92,8	12/08/2019	104,1	23/12/2019	-2,5%
Capitale-Nationale	102,6	99,4	95,0	02/09/2019	103,9	23/12/2019	-3,1%
Ensemble du Québec	102,5	99,6	95,3	12/08/2019	104,5	23/12/2019	-2,8%

*Moyenne 2019 (22 semaines : août à décembre 2019)

Source : Régie de l'énergie

Évolution du prix de l'essence pour l'ensemble du Québec

Prix de l'essence ordinaire pour l'ensemble du Québec
Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 (¢/litre)



Source : Régie de l'énergie

L'ensemble de la documentation relative à la surveillance des prix des produits pétroliers ayant permis la présente revue annuelle est disponible sur le site internet de la Régie de l'énergie à l'adresse suivante: http://www.regie-energie.gc.ca/energie/petrole_tarifs.php

² Données relatives au calcul de la Quote-part annuelle payable à Transition énergétique Québec.